

# ***COMPTE-RENDU du Conseil d'Administration du jeudi 24 septembre 2020***

**Il y a 18 votants, le chorum est atteint, ouverture du CA à 18h10.**

Gilles RAPHY siège pour la première fois en CA, il représente la communauté de communes, dont il est le vice-président.

**Mr JAMBON est désigné secrétaire de séance.**

**1. Adoption de l'ordre du jour.**

**Adopté à l'unanimité.**

**2. Approbation du PV du 29/06/2020.**

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Bilan de rentrée.**

Mr GUIOCHET présente le document de synthèse envoyé en amont aux administrateurs. Les effectifs d'élèves sont aujourd'hui stabilisés, mais deux nouveaux élèves ont été accueillis lundi. Soit, actuellement : 122 élèves en 6ème, 107 élèves en 5ème, 108 élèves en 4ème et 90 élèves en 3ème, pour un effectif total de 427 élèves. Il fait observer l'importante cohorte de 6ème, qui justifie a posteriori la création d'une cinquième division sur ce niveau, et qui montera l'an prochain en 5ème, avec probablement un besoin de cinq divisions à la rentrée 2021.

Mr GUIOCHET estime que les résultats aux examens sont bons cette année (92,6% au DNB, 100% au CFG), notamment car la cohorte de 3ème était d'un bon niveau, et avait reçu de bonnes notes aux 1er et 2ème trimestres, ce résultat à l'examen est donc logique. Il insiste sur le fait que les résultats sont bons, et meilleurs que les résultats départementaux, cela quelle que soit l'origine sociale des familles, ce qu'il attribue à la qualité du travail de toutes les équipes.

Concernant l'orientation à l'issue du collège, un peu moins d'élèves ont eu cette année leur vœu n°1. En fait, autour de 50% ont eu leur vœu n°2, d'où l'importance de bien formuler l'ensemble de la liste de vœux. Finalement, tous les élèves ont été affectés. Il y a une redoublante, mais elle inscrite dans un collège de Bourg-en-Bresse.

Le protocole sanitaire est évoqué. Mr GUIOCHET explique les mesures en cours dans le collège.

Mr JAMBON estime que l'ensemble des élèves respecte plutôt bien ce protocole, mais insiste sur la grande difficulté, pour les personnels enseignants, de faire cours avec le masque. Le masque oblige à forcer constamment sur la voix, pour être entendu des élèves ; inversement, il est très difficile d'entendre distinctement certains élèves. Il est inquiet, car les personnels sont déjà très fatigués, alors que l'année scolaire vient juste de commencer. Le masque est incontournable, et de toutes façons une obligation pour tous, mais il pense qu'il est indispensable de rechercher des aménagements, pour le rendre supportable à moyen terme, comme des aménagements horaires, et/ou des amplificateurs vocaux.

Mr GUIOCHET et Mme RUFF-TESTON répondent qu'ils sont en train de songer aux amplificateurs vocaux, qui seraient achetés sur le budget du collège, mais il convient d'acheter le bon matériel.

Mme BONNA fait observer que le port du masque est difficile pour les élèves également.

Mme GAUTHY demande si des masques transparents sont envisagés pour enseigner les langues, par exemple.

Mr GUIOCHET explique que le collège n'en a pas encore ; les personnels au contact d'élèves malentendants devraient être prioritaires.

Mme GAUTHY évoque les vestiaires d'EPS.

Mr RAPHY précise que la communauté de communes ne dispose pas du personnel nécessaire pour garantir leur nettoyage régulier dans la journée.

Mr GUIOCHET mentionne l'évolution de la doctrine nationale, en termes de recherches de « cas contacts » : en cas d'apparition d'un cas de Covid, si le port du masque a bien été respecté, les personnes (élèves ou personnels) qui étaient autour ne seront plus reconnus comme « cas contacts ».

Mr JAMBON regrette cet allègement du protocole de gestion des cas de Covid, qui rend quasi-impossible un éventuel traçage des cas. Du coup, tous les efforts faits dans le collège pour limiter les brassages (circulation des élèves dans les locaux, placement au réfectoire, plans de classe fixes ...) paraissent bien dérisoires et inutiles, puisqu'il n'en sera pas tenu compte par la suite...

#### 4. IMP.

Mr GUIOCHET présente la répartition des IMP (Indemnités pour Missions Particulières).

Mme BONNA explique que les enseignants regrettent la baisse drastique du volant d'IMP (de 7 à 4,75), et qu'ils s'étaient exprimés contre cette répartition en assemblée générale, constatant que le travail effectué dans les établissements était de moins en moins rémunéré. Ils voteront contre cette répartition ce soir.

Mme MORIN fait même observer que l'équipe pédagogique s'était posé la question d'arrêter d'effectuer certaines tâches, comme l'entretien du réseau informatique, ou la gestion de l'ENT.

**Vote sur la répartition des IMP : 2 POUR ; 11 Abstentions ; 5 CONTRE. La répartition est rejetée.**

#### 5. Prélèvements sur réserve.

Mme RUFF-TESTON explique que le collège a à nouveau déploré une fuite d'eau dans le vide sanitaire, ce qui a occasionné un surplus de dépense. Cela contraint à un prélèvement de 4500 €.

Mme GAUTHY s'étonne que le fournisseur d'eau n'ait pas alerté, face à l'augmentation brutale de la consommation.

**Arrivée de Mme LOUIS, le nombre de votants passe à 19.**

Mme RUFF-TESTON précise que l'application du protocole sanitaire entraîne l'augmentation très importante de certaines dépenses. Par exemple, celle des essuie-mains jetables, même si les personnels essaient d'inciter les élèves à ne pas les gaspiller. D'autre part, des dépenses ont été engagées pour l'équipement des salles en enceintes, pour le logiciel qui gère la sonnerie, et pour le standard. Les dépenses d'affranchissement ont également augmenté : En raison du confinement, les bulletins des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres de 2019-2020 ont dû être envoyés par voie postale. Au total, les prélèvements proposés s'élèvent à 15 000 €, le fonds de roulement passant de 48 353 € à 33 353 €.

Mme BORELLY estime que le budget consacré à l'hygiène, qui a augmenté en raison de la crise sanitaire, aurait vocation à être pérennisé, car il y a des choses que l'on fait actuellement que l'on devrait faire en toutes circonstances.

**Prélèvements proposés adoptés à l'unanimité.**

**6. Ventilation dotation globalisée.**

Mme RUFF-TESTON précise qu'il s'agit de la ventilation de la subvention de l'éducation nationale pour les carnets de correspondance, les manuels, la reprographie, les ressources pédagogiques etc... Une ventilation avait déjà été faite auparavant, mais la situation nous contraint à racheter des manuels dans certaines matières. La répartition proposée augmente donc logiquement la part consacrée aux manuels scolaires, au détriment de certains crédits non utilisés ailleurs. Mme RUFF-TESTON annonce qu'une autre subvention de 600 € vient juste d'être allouée au collège.

**Ventilation proposée adoptée à l'unanimité.**

**7. Questions diverses.**

**7.1 Fonctionnement des conseils de classe (déposée par les parents d'élèves)**

Mr GUIOCHET estime que c'est actuellement un problème que les élèves délégués puissent, en conseil de classe, subir la situation d'élève en direct, avec parfois des remontrances pour leurs résultats ou leur comportement, alors qu'ils siègent en tant que représentants des élèves de la classe. Il propose que dorénavant, le délégué concerné sorte de la salle, pendant que son cas est évoqué. En veillant bien, en cas de vote, qu'il rentre à nouveau pour y participer.

Mr JAMBON estime que c'est une bonne idée, et fait remarquer que les votes en conseil de classe sont rarissimes au collège de Vonnas. Personnellement, il n'a jamais eu l'occasion de participer à un vote.

**Vote sur cette proposition : 18 POUR ; 0 abstention ; 1 CONTRE.**

**7.2 Conséquences des travaux dans les salles de sciences et le CDI (déposée par les personnels éducatifs).**

Mr GUIOCHET fait mention du mécontentement de certains personnels, suite aux travaux effectués dans le collège.

Mme POTIER DE LA VARDE, dont un texte listant les dysfonctionnements a été envoyé en amont aux administrateurs, prend la parole. Elle explique que depuis, une tige filetée est apparue, sortant du sol ; elle est dangereuse pour élèves et personnels.

Mr GUIOCHET souhaite faire son mea culpa, car les travaux auraient été organisés rapidement, avec une sous-estimation de la tâche.

Mr JAMBON lit un texte de Mr REYNAUD, professeur documentaliste, détaillant les désagréments au CDI, suite aux travaux.

Mme RUFF-TESTON pense que le collègue était quand même en charge du nettoyage, et d'installer des bâches de protection pour préserver le matériel.

Mr DUFOUR s'étonne que le cahier des charges ait confié cette tâche au collègue, et que ce ne soit pas à l'entreprise qui a fait les travaux de s'en acquitter.

### **7.3 Messagerie de l'ENT : droits pour les usagers (déposée par les personnels éducatifs).**

Mr GUIOCHET explique que les droits pour utiliser la messagerie de l'ENT ont été refermés récemment, concernant les élèves et les parents d'élèves. Ils peuvent dorénavant seulement répondre à des messages qui auraient été envoyés par les enseignants.

Mr JAMBON précise que cette décision avait été prise par l'ensemble de l'équipe éducative fin mars, au début du confinement : ouverture des droits à écrire des messages pour les usagers, puis refermeture de ces droits au moment du déconfinement.

### **7.4 Continuité pédagogique (déposée par les personnels éducatifs).**

Mr JAMBON explique le pourquoi de cette question diverse. Le ministère de l'éducation, à propos des élèves absents, a beaucoup communiqué sur la « continuité pédagogique » qu'assureraient les établissements scolaires. Il faut cependant lever auprès des familles une ambiguïté de taille : depuis le déconfinement, les enseignants sont à nouveau à temps plein devant les élèves, et dans des conditions difficiles, donc pas du tout en mesure d'assurer à la fois leurs cours, la préparation de leurs cours... et un enseignement à distance en direction des élèves absents.

Mr GUIOCHET confirme la fin de « l'école à maison ».

Mr CAVILLON intervient pour dire que les parents d'élèves avaient été informés, en réponse à l'un de leurs courriers à la DSDEN de l'Ain, qu'un remplaçant arrivait sur les heures de SVT non assurées jusque-là.

Mr DUFOUR ajoute que les parents d'élèves, réunis en assemblée générale, s'étaient dits « en ordre de bataille » pour écrire à l'Education nationale, en cas de nouvelle absence non remplacée.

### **7.5 Tenue correcte (déposée par Mr GUIOCHET).**

Une modification du règlement intérieur à ce sujet sera présentée prochainement en Conseil d'administration.

Après un échange avec les administrateurs, Mr GUIOCHET propose que le prochain CA puisse se tenir jeudi 5 novembre.

La séance est levée vers 19h30.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste d'émargement de la séance n° 1 du C.A du 24 septembre 2020

La 1<sup>re</sup> séance de l'année scolaire, celle que soit la composition du CA, porte toujours le n°1

Catégorie : Membres de droit			Catégorie : Personnalité(s) qualifiée(s)		
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures
Chef d'établissement	GUIOCHET François		Désignée par l'inspecteur d'académie	COUTURIER Henri	
Adjoint			Désignée par le conseil général	SAINT-SULPICE Annie	
Gestionnaire	TESTON Christine		<b>Catégorie : Membres de la communauté scolaire - ATOSS</b>		
C.P.E.	MORIN Céline		Qualité	Nom Prénom	Signatures
Drecteur adjoint de SEGPA			Titulaires	D'ANGELA Marylène	Excusée
<b>Catégorie : Représentants des collectivités</b>				DIOCHON Fabienne	
Qualité	Nom Prénom	Signatures			
Titulaires			Suppléants	BORRELLY Corinne	
Conseil général	GREFFET Christophe	Excusé		CHAPELAN Julie	
	LOUIS Mireille				
Commune	LAY Christian Représentant de l'EPCI (sans voix délibérative)		<b>Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Enseignants</b>		
	CARJOT Jean-François		Qualité	Nom Prénom	Signatures
	LAURENT Michèle		Titulaires	JAMBON Nicolas	
Suppléants	BILLOUDET Guy			PERROT Didier	
	BERNIGAUD Roland			POTIER DE LA VARDE Emilie	
	RAPY DUPUIT Guy Gilles			EYRAUD Emilie	
	LAURENT Michèle			BONNA Rachel	
<b>Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Elèves</b>				FUCHS Mélanie	
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Suppléants	PONCET Laurent	
Titulaires	BERTRAND Juliette			DELUGEAU Flora	
	DUCROZET Emma	Excusée		BASSET Sylvaine	
Suppléants	LECRIVAIN Raphaël				
	VERMOREL Oscar				
<b>Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Parents</b>					
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures
Titulaires	CAVILLON François		Suppléants	ACHILLE Stéphanie	
	CHAGNARD Fabien			CARLINO Yaya	
	DUFOUR Alexandre			GREGOIRE Stéphanie	Excusée
	GAUTHY Nadège			LACHENMAIER Adeline	
	LEQUEUX Sébastien			MULTIN Marion	
	ZANA GONCALVES Gaëlle			PAQUET-BRANCHY Céline	

